

**Extrait du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale**

Séance du 25 juin 2024

Objet de la délibération

N° 11/2024

Aide financière – impayé de Loyers

**Présents : Mme Christine OLIVA – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – Mme Céline CLOTET-
M. Jean-Claude SALAS – M. Sébastien CAMMAL – Mme Pierrette ARNIER - Mme Josy BELMONTE -
Mme Paule JAUME – M. Robert PISTILLI**

Représentés : /

Excusés : M Guy LAURET - Mme Valérie JUNILLON

Absent : M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Mme Pierrette Arnier

Madame Christine OLIVA rapporte l'affaire ;

Nous sommes saisis d'une demande d'aide pour un impayé de loyers s'élevant à 4.217,23 € .

Afin d'éviter une procédure d'expulsion, et dans l'attente du traitement d'un dossier de surendettement., il est proposé de payer au bailleur **2 mois de loyer ; soit 528,78 x 2 = 1.057,56 €.**
(mille cinquante-sept Euros et cinquante-six centimes).

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, adopte le versement de 2 mois de loyer ; soit la somme de **1.057,56 € (mille cinquante-sept Euros et cinquante-six centimes)** directement à FDI HABITAT.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Guy LAURET



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et mise en ligne le

1er juillet 2024